Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260605-2026047-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ
Réf : 2026.047

Le 5 juin 2026 à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 1er juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernard LAZ, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Abdel NJIKAM.

Absents et excusés : Christian COHU (pouvoir donné à Eric SALAÜN), Véronique GOURIER (pouvoir donné à Marie LE THOËR), Grégory LANGELOTTI (pouvoir donné à Corinne COLLET).

Secrétaire de séance : Charlène LE LIBOUX.

OBJET : Désignation des représentants aux commissions thématiques communautaires

Lors du Conseil communautaire du 5 mai 2026 ont été créées 7 commissions thématiques.

Conformément au règlement intérieur, chaque commission comprendra des membres titulaires désignés au sein du conseil communautaire ou des conseils municipaux.

Chaque commune pourra être représentée par 2 élus(es) maximum par commission, les vice-présidents(es) n'étant pas comptabilisés(es) dans ce quota.

Il est proposé les désignations suivantes :

- Aménagement (mobilités, urbanisme intercommunal, habitat) : Eric SALAÜN et Charlène LE LIBOUX,
- Attractivité (tourisme, commerce, développement économique, emploi) : Eric SALAÜN et Ludivine TANGUY,
- Culture – Pays d'Art et d'Histoire : Eric SALAÜN et Régine LE GARREC,
- Cycles de l'eau (grand cycle, eau et assainissement) : Bernard LAZ et Christophe ABERT,
- Environnement (déchets, environnement, énergie, plan Climat, alimentation) : Bernard LAZ et Marie LE THOËR,
- Finances : Jean-Michel DANIEL et Régine LE GARREC,
- Solidarité (enfance jeunesse sport, initiatives sociales et santé) : Ludivine TANGUY et Abdel NJIKAM.

Le conseil municipal approuve à :
POUR : 13,
CONTRE : 0,
ABSTENTIONS : 2 (Corinne COLLET, Grégory LANGELLOTTI),

les désignations ci-dessus aux commissions thématiques communautaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Locunolé,
Le Maire,

MAIRIE DE LOCUNOLÉ 29 (Finistère)